

Lutte contre la solitude dans la Drôme

100% développement social

■ Dans la Drôme, pour contrer l'isolement des personnes âgées vivant à leur domicile, une association enrôle des citoyens bénévoles dont les actions rendent le quotidien plus chaleureux. Un projet original à la mise en œuvre exemplaire sur le plan institutionnel et pratique.

On entend les autos arriver de loin sur les petites routes du pays de Marsanne. Et lorsque Joël Berthe approche, c'est en général sur le perron qu'on l'accueille. Avec sa voiture personnelle, ce jeune retraité transporte et distribue des plateaux repas aux anciens, "seuls ou en couples, dont la mobilité est réduite", explique-t-il. Si Joël est fermement attendu, c'est parce qu'il apporte autre chose qu'un repas : "c'est un moment que j'essaie de rendre convivial. Les personnes visitées me parlent d'elles. Moi, je donne des nouvelles des environs", poursuit l'homme de 58 ans qui sait que l'échange, bien au-delà de la livraison du repas, est le cœur de sa mission.

Car Joël Berthe est l'un des 90 bénévoles de "Vieillir au Village", une association qui œuvre au maintien du lien entre personnes âgées vivant au domicile et à l'extérieur. Ensemble, ils forment le réseau des "Veilleurs". "On les appelle ainsi car ils créent du lien et maintiennent une continuité de vie pour celles et ceux que le grand âge isole", explique Fabiola De Falco, présidente fondatrice de l'association.

Le constat d'une grande souffrance des aînés

Infirmière libérale pendant quinze ans, elle constate lors de sa pratique que les difficultés rencontrées par les personnes âgées ne sont pas uniquement physiques : "À l'heure où se désagrègent les solidarités naturelles dans les villages, la solitude, le manque de présence et de chaleur humaine constituent la grande souffrance de nos aînés", dit-elle pour expliquer sa décision de créer l'association à la fin des années 1990.

Pour cela, elle suit une méthodologie précise

de plusieurs étapes : "une à une, elle est allée voir toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune avec un questionnaire et une grille", se souvient Pierre Blondet, ancien maire de Puy-Saint-Martin. Une phase d'identification des besoins qui permet de dégager trois types de demande : "Le portage des repas, l'angoisse de fin de journée et le bricolage..." , poursuit l'ancien édile.

L'analyse recueillie auprès des anciens est ensuite complétée par celle de tous les acteurs en présence. "De nombreuses rencontres avec les associatifs et institutionnels pour élaborer un diagnostic partagé, étape nécessaire à la conception d'actions s'appuyant sur les ressources et les réalités du territoire", précise Fabiola. Un travail en amont qui explique le vif succès de "Vieillir au Village" dès sa création en 2001.

Vivre à la québécoise dans la Drôme

L'association propose en effet du sur-mesure, des services tout à fait adaptés aux spécificités du terrain. Certains sont gratuits tels une visite à domicile non programmée ou un petit service ponctuel, et d'autres sont payants. "Mais pour exclure la monnaie de la relation avec les bénévoles, chacun règle les services en tickets d'une valeur unitaire de 7,50 euros achetés à l'association", continue Fabiola. Visites au crépuscule (un à deux tickets), portage de repas (un ticket), repas collectifs (un à deux tickets), sortie touristique à la ville (deux à trois tickets), l'ensemble peut être

financé directement par l'APA, l'association ayant reçu un agrément-qualité

du conseil général de la Drôme. Quelle que soit leur nature, les services proposés visent tous à la préservation du lien dans une perspective de prévention de l'isolement. "Le transport n'est assuré que pour des trajets conviviaux. Les personnes sont accompagnées chez leurs proches ou en sorties touristiques. En revanche, elles appellent un VSL (véhicule sanitaire léger) pour se rendre chez le médecin", explique la présidente.

Un partenariat hors du commun

Une activité générale qui ne se situe pas simplement dans l'aide matérielle et qui, par conséquent, ne concurrence pas les autres services à la personne. À l'ADMR, les dossiers de demande de portage de repas mettent environ 15 jours à être instruits. "C'est l'association elle-même qui nous sollicite pour agir rapidement avant que le relais ne soit éventuellement pris ultérieurement", continue Fabiola en insistant sur la complémentarité de "Vieillir au Village" avec l'existant. "Notre politique est en effet de nouer un maximum de partenariats", poursuit la présidente. Avec une cantine scolaire pour la préparation du repas ou une maison de retraite pour l'accompagnement jusqu'à l'accueil de jour, mais également avec les municipalités qui s'impliquent de façon originale : elles adhèrent à raison de 50 euros par an et versent un euro par administré tout en intégrant le conseil d'administration de l'association. Implanté sur un rayon de 10 km autour de Puy-Saint-Martin et Roynac, "Vieillir au Village" compte aujourd'hui 90 bénéficiaires et reçoit des demandes de plusieurs collectivités alentour. Pour autant, il n'est pas question de s'agrandir. "Nous préférons l'essaimage. Actuellement nous aidons un groupe ressource dans sa phase de diagnostic sur une commune voisine pour créer un pôle indépendant du nôtre", conclut Fabiola pour qui la logique de territoire demeure un gage de réussite. ■

Sébastien Poulet-goffard

CONTACT -
Association Vieillir au
village : 04 75 90 14 85